

PARCÉ

in places

02

décembre 2014



- Vie Municipale
- Budget
- Travaux
- Les Ecoles
- Vie associative

sommaire

P3. Edito du Maire



P4. Vie Municipale et communautaire

Adjoint à la communication, les permanences du Samedi : bilan, mariages aux écuries, personnel communal, la communauté de communes.



P6. Budget

Les sources d'économie.



P7. Sécurité

Groupe de travail sécurité centre bourg et actions réalisées.



P8. Travaux, urbanisme, environnement et développement durable

Grands projets et travaux réalisés.



P10. Enfance, jeunesse, vie scolaire et sociale

Les TAP, Le CMJ, Le projet Pédibus, le CCAS et la maison de retraite.



P14. Communication

La page facebook, l'aire de Parcé.

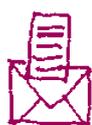


P15. Vie associative, culturelle et sportive

La fête médiévale, la Houlala, le déménagement de crescendo, les associations.



P19. Agenda



Mairie de Parcé-sur-Sarthe
9, rue Charles de Gaulle
72300 PARCE-SUR-SARTHE
02.43.95.39.21



www.parcé-sur-sarthe.fr
mairie@parcé-sur-sarthe.fr



Lundi 8h30-12h 13h30-18h
Mardi 8h30-12h 13h30-18h
Mercredi 8h30-12h 13h30-17h
Jeudi 8h30-12h fermée
Vendredi 8h30-12h 13h30-16h30



Permanence d'élus tous
les premiers samedis du
mois à la Mairie
10h-12h



Chères Parcéennes, chers Parcéens,

Neuf mois se sont écoulés depuis l'installation de votre nouvelle municipalité. Chacun d'entre nous dans sa fonction, ses responsabilités a pris ses marques sur le plan communal ou extra communal.

À ce jour, deux grands chantiers sont engagés : la construction de la nouvelle station d'épuration avec mise en séparatif des réseaux et le restaurant scolaire. Après le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, la deuxième phase est consacrée au choix de maîtres d'œuvre qui devront avoir une parfaite connaissance des dossiers.

En marge de ces projets je tiens à ce que vos préoccupations quotidiennes ne soient pas laissées de côté. Je pense notamment à la sécurité routière en agglomération et sur nos chemins ruraux. Beaucoup trop d'excès de vitesse sont constatés. Des mesures s'imposent (contrôles, rappels limitation, ralentisseurs). Je souhaite vous faire part d'un autre sujet qui retient mon attention, notre patrimoine. En effet, trop de travaux plus ou moins importants sont effectués sans tenir compte des recommandations de l'architecte des bâtiments de France. Ce qui pourrait paraître comme une contrainte pour certains d'entre nous est en fait un atout pour votre bien immobilier et pour notre village. Respecter le cahier des charges n'est pas plus onéreux (ou faire bien ne coûte pas plus cher)! Voulez-vous que notre petite cité de caractère garde son homologation après 2014?

Enfin en cette période de fêtes, à toutes celles et ceux pour qui la précarité et la solitude sont le quotidien, je veux leur dire que le CCAS est là pour les aider. Faites connaissance avec ses membres dans ce journal.

Un petit mot pour celles et ceux qui ont oeuvré en amont de cette belle et grande fête médiévale, qui, le temps d'un week-end, nous a permis de découvrir notre village autrement et de fédérer un tel déploiement d'énergie et de bonne humeur!

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Je vous donne rendez-vous le 10 janvier 2015 à 11h pour la cérémonie des vœux.

Bien à vous

Michel Gendry

A stylized, handwritten signature in red ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end.



VIE MUNICIPALE

Personnel municipal

De nouveaux personnels ont rejoint les services municipaux pour la prise en charge des T.A.P :

Maude, Manon, Nadine, Jean-Jacques sont les nouveaux. Eléonore, Charlène et les sociétaires de la boule de fort interviennent en tant que bénévoles. Isabelle, Chantal, Séverine, Aurore et Nathalie, que vous connaissez déjà.



Permanences du samedi

Le premier samedi de chaque mois, les élus assurent une permanence de 10h à 12h à la mairie.

Nombre d'entres vous se sont emparés de la possibilité de ces rencontres informelles. Ces temps d'écoute et de proximité sont riches en partage d'idées : alors n'hésitez plus à venir.



Mariages aux écuries

Une bonne nouvelle pour tous ceux qui souhaitent se marier à Parcé: enfin, les mariages peuvent être célébrés aux anciennes écuries, dans un cadre plus authentique et plus accueillant.

Il serait souhaitable que les invités veillent à se garer en dehors du centre bourg afin de ne pas générer de gêne pour nos commerçants.



Adjoint à la communication:

M. Cyril Guidec, pour des raisons de santé, a donné sa démission du poste d'adjoint à la communication. Il reste néanmoins conseiller municipal au service de la commune. Le poste d'un nouvel adjoint à la communication a été soumis au vote. Le conseil municipal a élu Mme Emma Véron pour lui succéder.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le SCOT

La commission aménagement et développement du territoire présidée par M. Gendry conduit une réflexion sur le SCOT, le Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme et d'aménagement en cours d'élaboration, à l'échelle du pays Vallée de la Sarthe. Il est instruit par un bureau d'étude.

C'est un projet de territoire à 15-20 ans. Il est destiné à servir de cadre de référence pour différentes politiques: l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace.

Ainsi, pour l'organisation de l'espace, le Pays Vallée de la Sarthe avec ses trois communautés de commune (Sablé sur Sarthe : 17 communes et 29950 hab, Loué Noyen Brûlon : 29 communes et 18360 hab, Val de Sarthe : 15 communes et 26900 hab) devra limiter sa consommation foncière à 340 ha sur 15 ans soit une division par quatre de la consommation actuelle.

Sur les dix dernières années la consommation foncière moyenne annuelle était de 97 ha.

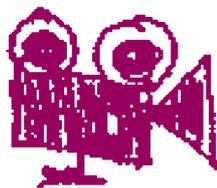
Pour l'habitat, ce sont près de 6000 logements supplémentaires qu'il faudra construire sur ce territoire jusqu'à l'horizon 2030.

Pourquoi 6000 ? Il est tenu compte du rythme actuel de la croissance démographique +12000 hab sur 15ans, de la diminution de la taille des ménages et du taux de vacances des logements existants.

Toujours sur l'habitat, un nouveau critère très important va être à prendre en compte : la densité, elle déterminera le nombre de logements à construire par hectare. Ainsi en fonction de la taille des agglomérations, de leur attractivité, des flux extérieurs et locaux qu'elles génèrent, cette densité pourra varier de 15 à 17 logements par hectare.

Si l'on fait un Zoom sur les Hypothèses logements-démographie sur la Communauté de communes de Sablé à l'horizon 2030 cela se traduira par :

- une population d'environ 35300 habitants(+4600 en 15 ans)
 - des besoins en logements estimés à près de 2500 logements supplémentaires
 - une densité moyenne de 15 logts / ha, des besoins en espaces résidentiels de 114 ha environ
- Enfin, Parcé dans la CC de sablé, est une des communes avec Précigné qui consomme le plus de terrain par logement.



Tourisme et Patrimoine

En début de mandat, nous avons pris connaissance du projet « le centre de ressources d'Asnières » qui se situera en lieu et place du Temple d'Asnières.

- ses travaux (en cours depuis 1973) devraient prendre fin en mai 2015.
- son coût 2 230 000€.
- sa finalité : devenir un musée.

Nous avons souhaité que le nom « Centre de Ressources » soit changé car il prêtait à confusion pour les Associations du Patrimoine qui auraient pu imaginer y faire des recherches documentaires.

Lors des prochains mois nous nous réunirons pour parler de son fonctionnement.



BUDGET

Depuis un certain nombre d'années, dans le but de réduire les déficits publics, l'état se désengage de plus en plus du financement des collectivités



Les diminutions des dotations de l'état

Le projet de loi de finances 2015 ne fait qu'accentuer cette tendance puisque la dotation globale de fonctionnement devrait diminuer de 8.9% soit une perte estimée pour la commune de Parcé de 39 000€. Cette perte de dotation diminuera mécaniquement notre capacité à investir.

Il est important pour la commune de trouver des sources d'économie, d'assurer une bonne maîtrise budgétaire, pour ne pas compenser ces pertes de dotations par des augmentations d'impôts.

A l'horizon 2017, l'état réduira son concours financier aux collectivités territoriales à hauteur de 11 Milliards d'euros.



Les économies

Voici les économies que nous avons réalisées cette année.

Actions	Economies 2014	Economie mandat 2014-2020
Diminution éclairage public (30% d'économie sur la consommation)	2 500€	15 000€
Suppression prestation comptable trésor public	480€	2 880€
Chantier participatif abris pétanque	1 000€	
Chantier participatif auvent CSP	900€	
Diminution éclairage de Noël	2 500€	15 000€
Pas de feu d'artifice en 2014	3 000€	
Diminution des cotisations retraites et sociales liée à la baisse de l'indemnité du maire	900€	5 400€

D'autres économies sont réalisées par la maîtrise des dépenses mais nous vous communiquerons ces chiffres après la clôture comptable.

Il existe encore du potentiel pour faire des économies ; nous poursuivrons ce travail en 2015 par l'examen des contrats de services, la réalisation de nouveaux chantiers participatifs, la réduction d'enveloppes budgétaires de dépenses.

Toutes les économies ainsi réalisées permettront de limiter l'impact de la diminution des recettes liées à la réduction des dotations de l'état mais aussi de favoriser notre capacité à générer de l'auto-investissement pour nos projets futurs.

Suivi budgétaire

Un outil de suivi budgétaire a été mis en place depuis le mois d'août et communiqué tous les mois aux élus, pour afficher un maximum de transparence dans les dépenses de la commune, rendre la comptabilité plus pédagogique et compréhensible par tous. Un système de feu rouge/ feu vert permet de visualiser rapidement les anomalies. Chaque conseiller a accès à tous les montants des factures de la comptabilité communale. Chaque adjoint connaît sa marge de manœuvre financière, ce qui lui permet de piloter ses dépenses et être force de proposition pour faire des économies.

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chapitre	description chapitre	Total	BUDGET 2014	DELTA
11	Charges à caractère général	210 600,40	265 420,00	54 819,60
32	Charges de personnel et frais assimilés	452 321,32	481 100,00	28 778,68
14	Atténuations de produits	7 637,00	10 000,00	2 363,00
05	Autres charges de gestion courante	201 628,76	251 487,00	49 858,24
66	Charges financières	31 062,58	43 000,00	11 937,42
67	Charges exceptionnelles	53,10	1 000,00	946,90
32	Dépenses imprévues	0,00	67 528,00	67 528,00
23	virement à la section d'investissement	174 995,90	174 995,90	0,00
		1 078 299,06	1 294 530,90	216 231,84

SÉCURITÉ

Un groupe de travail s'est constitué afin de mener une réflexion sur la sécurité dans le centre bourg

Un questionnaire a été distribué aux habitants de ce quartier afin de recueillir leurs problématiques et leurs suggestions d'améliorations. Pour chaque problème identifié, des solutions ont été proposées. Les actions retenues seront priorisées et partagées avec les acteurs de cette zone en tenant compte de l'intérêt général des parcéens.

Les actions réalisées à ce jour :

- Changement de l'arrêt du bus avenue Charles de Gaulle : sur les conseils du chauffeur, il a été déplacé après l'entrée de l'école des Marronniers afin de garantir la sécurité des élèves.
- Limitation de la vitesse : un arrêté préfectoral a été pris par les mairies de Solesmes et Parcé afin de limiter la vitesse à 70km/h sur la route de Beaucé.
- Sécurité aux abords des écoles : depuis la rentrée scolaire la municipalité a décidé de mettre en place deux agents municipaux (dont l'ASVP) aux heures d'arrivées et de sorties des élèves des deux écoles. Cette démarche vise à garantir la sécurité des enfants et à fluidifier la circulation rendue parfois difficile par le stationnement des parents.

Les actions à venir :

- Nous allons, à la demande des commerçants de la Place de la République, tester un dispositif de stationnement à durée limitée afin de faciliter l'accès aux commerces.
- Une demande a été faite pour réduire la vitesse avant le pont à l'entrée de Parcé (Route de Noyen)



Passage de la balayeuse et de la benne à ordures ménagères

Nous avons constaté une impossibilité pour la balayeuse de la communauté de communes à passer dans le centre bourg, ce qui occasionne un surplus de travail pour les agents municipaux. De plus, nous avons effectué le trajet de la benne à ordures ménagères et là aussi nous avons constaté des difficultés d'accès.

Les sacs jaunes sont parfois refusés : si ce n'est pas l'usager qui trie quelqu'un d'autre le fera (Jérôme et l'équipe technique !). Enfin, les sacs «jaunes» d'autres communautés de communes ne sont pas pris.

Nous faisons appel à votre civisme afin que ces problèmes ne perdurent pas. Il suffit à tous d'être attentifs au stationnement et au tri sélectif.



ATTENTION AUX DÉMARCHEURS À DOMICILE!

Il peut arriver que des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes se présentent à votre domicile et se recommandent de la mairie pour vous proposer leurs services (télévision par câble, étude de l'état des charpentes, ramonage, nettoyage de façade, taille d'arbres, antenne satellite, ...etc.)

Jamais la commune, le département ou la région ne missionnent de telles pratiques.

Si une action impliquant une entreprise privée devait être menée, un courrier à entête de la mairie vous serait envoyé auparavant et la personne se présenterait munie d'une autorisation officielle avec entête de la mairie et signature originale du Maire.

En cas de doute, ne signez jamais de devis ou de crédit à la consommation et n'hésitez pas à contacter la mairie ou même la gendarmerie.



TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des chantiers participatifs aux grands travaux de la commission travaux

Les jeux



L'installation des jeux de la plage a été achevée et la clôture de cet espace a été installée afin de sécuriser cet endroit pour les enfants.

Escalier Allée de la Garenne

Un escalier a été construit rue Pierre Giraud pour permettre l'accès par cette rue au terrain communal de l'allée de la Garenne.

Cet escalier donne de la visibilité à ce terrain arboré. De petits aménagements (bancs, table de pique-nique) seront réalisés au printemps 2015 afin de pouvoir profiter pleinement de cet espace naturel.



La Pétanque

En septembre a eu lieu l'inauguration de l'abri du club de pétanque, en présence de membres du club dont le président Jean-François Eveilleau, d'une partie de l'équipe municipale et de la presse.

Cet événement marque le succès du chantier participatif pour lequel la municipalité a acheté les matériaux et mis à disposition des agents communaux qui ont travaillé de concert avec des membres du club pour le montage de l'abri. Merci pour cette belle réalisation.



LES GRANDS PROJETS



La station d'épuration

Une étude sur l'assainissement de notre commune a été réalisée en 2013 par le cabinet Artélia, ce qui a donné lieu à :

- la proposition d'un schéma directeur sur le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration.
- La révision, en partie, du réseau de collecte des eaux usées afin de les séparer des eaux pluviales.

Le Conseil municipal du 17 novembre 2014 a choisi pour l'assistance à Maîtrise d'ouvrage la société «LOISEAU» qui nous accompagnera dans notre démarche. Elle aura pour mission de nous aider à la rédaction de l'avant-projet et à la constitution du cahier des charges en vue de publier l'annonce de consultation du maître d'œuvre sur les marchés publics.

Le choix du maître d'œuvre devrait être arrêté en début 2015 et le montage financier du projet devra être finalisé pour permettre le démarrage des travaux au 1er trimestre 2016.



terrain de la future station d'épuration

La cantine

Un terrain a été acquis par la municipalité en vue d'y implanter un restaurant scolaire, une salle d'accueil périscolaire et une salle des associations.

Qui nous accompagne ?

L'équipe municipale a choisi le CAUE pour nous accompagner dans la démarche de notre projet.

Qu'est-ce que le CAUE ?

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe.

Le CAUE conseille les communes et communautés de communes dans leurs projets d'aménagement et de construction.

Rôle du CAUE :

Il aura un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage : recensement des besoins, proposition de différentes hypothèses d'implantation, définition sommaire du coût, assistance au choix du maître d'œuvre.



terrain de la future cantine



ENFANCE, JEUNESSE, VIE SCOLAIRE ET SOCIALE

Objectif 2015: pérenniser et améliorer les nouveautés

Merci

Merci à tous les parents du privé, du public, à l'Amicale des parents d'élèves, pour leur générosité.

En effet lors du Marché aux Jouets du 2 novembre, vous nous avez donné beaucoup de nouveaux jeux et jouets.

Nous les avons partagés : entre les Mercredis Loisirs, les deux écoles, les garderies, et le reste a été donné à la Croix Rouge de Sablé.

Merci de cette solidarité : les enfants sont heureux !



Le CMJ

Le 10 octobre 2014 avaient lieu les élections pour désigner les membres du premier Conseil Municipal Jeune de Parcé. Des représentants ont été élus dans les deux écoles de la commune (les Marronniers et Notre dame Saint Joseph) : 7 représentants dans l'école publique et 6 dans l'école privée.

Les enfants ont préparé très sérieusement cette échéance avec l'aide de leurs enseignants : des listes ont été constituées, des programmes établis pour tenter de convaincre les camarades de l'école. Après le vote, les résultats ont été dévoilés le soir même à la mairie.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nos jeunes élus prennent leur rôle à cœur : l'ensemble du CMJ était présent pour la commémoration du 11 novembre.

Le Conseil Municipal Jeune se réunira régulièrement et travaillera sur différents projets : l'un d'entre eux sera financé par la municipalité.



Les T.A.P : temps d'activités périscolaires

Les enfants découvrent les nouvelles activités de cette deuxième période :

- **Artistique** : leurs œuvres décoreront la cantine.

- **Découverte scientifique et numérique**: constructions de catapultes, photos et expériences scientifiques,

- **Développement durable** : plantations au jardin, maquette de Parcé en matériel de récup ...

- **Loisirs créatifs** : calendriers de l'avant et bricolage en carton,

- **Sport** : jeux de ballons, lutte et la boule de fort qui les enchante tous les mardis.

- **Les moins de 6 ans** : création d'objets en papier et en carton, peinture ; les enfants vont à leur rythme et selon leurs envies.

- **Le groupe Temps libre** : 2 groupes en cette nouvelle période, l'un pour accueillir les moins de 6 ans, l'autre pour les plus de 6 ans.

La Municipalité fait de gros efforts budgétaires et de gestion de personnel pour offrir aux enfants de vraies activités. Ces activités sont gratuites. Nous réfléchissons pour l'an prochain au groupe Temps libre. Peut-être passerons-nous à une garderie payante pour remplacer ce groupe temps libre ? Nous ferons le bilan en fin d'année.



Le projet pédibus

Le ramassage scolaire pédestre se concrétise. Il concernera les enfants du primaire des deux écoles de Parcé.

Les intérêts d'un tel fonctionnement sont multiples : limitation de la pollution, désengorgement de la circulation et du stationnement à proximité des écoles, apprentissage des règles de sécurité routière, pratique d'un exercice physique régulier et renforcement des liens entre Parcéens.

Le tracé défini partira de la rue des Coquelicots, passera par les allées de la Mare, de la Garenne et du Stade pour se diriger vers l'école Notre Dame-St Joseph puis l'école des Marronniers.

Pour que le pédibus fonctionne, il lui faut des «conducteurs» (accompagnateurs). Ces personnes peuvent être des parents d'élèves ou tout autre personne bénévole.

Ce projet vous séduit ? N'hésitez pas alors à devenir les premiers «conducteurs» du pédibus de Parcé !



LE CHEVAL d'or
TROP GÉNIAL!

Cours

Equitation : poneys

Animés par les Ecuries du Port d'Avoise
1 séance d'1 heure- 5 euros, règlement à l'inscription

Cours de secourisme TAP

Animés par la Croix Rouge
Les 3 séances d'1 heure
30 euros, règlement à l'inscription

Un range-vélo a été installé à l'école des Marronniers. Désormais les enfants et les enseignants pourront circuler à deux roues pour leur bienfait et celui de l'environnement



ECOLE PUBLIQUE LES MARRONNIERS

Regroupement AVOISE/PARCÉ



La rentrée s'est très bien déroulée pour les 178 élèves de l'école des marronniers.

Cette année, l'équipe enseignante s'est agrandie avec l'arrivée de Pauline Papin en CP/CE2. Nous sommes donc 15 personnes, enseignants, ATSEM, AVS et EVS à veiller au bon fonctionnement de l'école.

Les élèves de maternelle ont pu découvrir de nouveaux jeux sur la cour : la roulotte, financée par la municipalité et le gorille, financé par l'Amicale des parents d'élèves.



Depuis 2009, l'école participe au programme éco-école.

Cette année, le thème abordé est «les solidarités». Plusieurs actions vont être menées notamment des échanges avec les résidents de la maison de retraite «Le séquoia».

Le projet «pédibus» initié l'année dernière devrait être mis en place au printemps prochain

Durant les mois de septembre et d'octobre, les classes de CE1, CE2/CM1 et CM2 ont été initiées à l'escrime.

Une intervenante de la ville de Sablé, Chantal Vergé Despré, est venue enseigner ce sport durant 6 séances. Le cadre, la rigueur et la nouveauté de cette discipline ont beaucoup plu aux enfants de la classe de CM1.

« C'est difficile car il y a plein de choses à retenir ; comment se mettre en garde, comment se fendre, comment marquer un point. » Amadou.

« C'était bien mais il faisait parfois très chaud sous le masque. » Dorine

« C'était bien, mais combattre en respectant les règles c'est parfois difficile ! » Shanis

« C'est le sport que je préfère depuis que je vais à l'école. La première et la dernière séance sont mes préférées car à la première on découvrait et à la dernière on a fait un tournoi. » Ethan

« Ce que j'ai aimé c'est quand on faisait des jeux. » Clémentine

« J'ai aimé apprendre faire des combats d'escrime, et faire l'arbitre. » Arthur

« Ce qui était intéressant était de changer les rôles : adversaires puis arbitre. » Pierre



L'ÉCOLE PRIVEE NOTRE-DAME SAINT-JOSEPH

Les travaux sont lancés



Une école en chantier, des enfants enchantés

Les élèves des 5 classes, de la maternelle au CM2, découvrent au jour le jour l'avancée des travaux de leur future école. Le thème de cette année était donc tout trouvé : «LA CONSTRUCTION».

Construire ses savoirs et se construire soi-même : un programme qui nous tient à cœur, maîtres d'œuvre que nous sommes.

L'Équipe enseignante

L'architecture actuelle:

PS/MS : Céline PANNETIER

GS/CP : Marie-Laure BONDU et Florence LESIEUR

CE1 : Béatrice MELOT et Marie MOREAU

CE2/CM1 : Alicia JOLIVET

CM1/CM2 : Christophe MAILLET

ATSEM : Tatiana et Emmanuelle

Deux associations dynamiques:

L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) organise des animations pour financer des projets, en partenariat avec les enseignants.

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) assure la gestion financière.

Informations pratiques :

Jours de classe : semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Horaires de classe : 8h45 à 11h45 - 13h15 à 16h30

Garderie : le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 18h30.

Aide aux devoirs : les lundis et jeudis

Soutien scolaire : les jeudis

Contact :

Le chef d'établissement : Mme BONDU Marie-Laure

Téléphone : 02.43.95.39.23 ou 09.50.99.01.41

E.Mail : ec.parce.ndstjoseph@ec72



Nos Rendez-vous

Printemps des poètes :
février-mars 2015

Portes ouvertes :
samedi 21 mars
2015

Fête de l'école :
week-end du 20/21
juin 2015

VIE SOCIALE

La Maison de retraite

MAISON DE RETRAITE/EHPAD

« Le SEQUOIA » évalué !

Tous les EHPAD sont aujourd'hui obligatoirement évalués par un organisme agréé par l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements médico-sociaux).

Cette évaluation externe porte sur les activités et la qualité des prestations des établissements et a été introduite par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

En amont de l'évaluation externe, les établissements doivent avoir mené une évaluation interne. La réalisation de ces évaluations est une démarche obligatoire conditionnant le renouvellement des autorisations de fonctionnement des établissements.

L'évaluation externe pour « le Séquoia » a eu lieu en octobre 2014, un rapport complet sur les résultats (forces et faiblesses) est remis à la direction et sera remis aux autorités tarifaires (Agences Régionale de Santé et Conseil Général) pour les autorisations de fonctionner.

Animation : l'association « Gambade Balade éducative canine, médiation animale », permet, depuis déjà 2 ans, deux fois par mois, aux résidents de recevoir la visite de Floride, une chienne labrador...

Cette chienne a suivi une formation Handi Chiens de 2 ans. Cette activité a pour but de favoriser le

contact avec l'animal, de favoriser le dialogue entre les résidents, d'apporter bien être et confort aux résidents, de stimuler et de maintenir les acquis.

Le maître de Floride propose des ateliers divers : gym douce avec la chienne, atelier mémoire (reconnaissance des parties du corps de Floride), apprendre les commandes (faire aboyer, le coucher, assis, debout, rapporter...), promener Floride à la laisse, séance de toilettage, jeux avec la chienne... Ces deux après midi sont attendus et très appréciés des résidents. Il y règne une ambiance conviviale.

Les rencontres régulières avec Floride ont permis d'installer une relation de confiance. Petit à petit les personnes n'hésitent pas à caresser et à solliciter Floride ou à intervenir spontanément.



Le repas des Anciens

Chaque année le CCAS offre un repas à nos anciens de 70 ans et plus. Cette année il s'est déroulé samedi 25 octobre à la salle polyvalente de Parcé sur Sarthe dans une très bonne ambiance ponctuée de rires et de chants.

Au menu : potage de légumes, paupiettes de veau et jardinière de légumes, salade, fromage et tartelette aux pommes. Le repas a été réalisé par les commerçants de Parcé. 104 repas ont été servis.

Les personnes qui ne souhaitent pas venir au repas ont eu le choix de choisir le colis de Noël qui fut distribué les mercredi 10 et jeudi 11 décembre. La décoration de la salle a été réalisée par les membres du CCAS. Les jolis centres de table ont été fabriqués par les résidents participants à l'atelier art floral de la maison de retraite le Séquoia de Parcé. L'animation était proposée par la troupe "les vilains" de l'association P.A.R.C.E. (orgue de barbarie,

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale dépendant de la Mairie de Parcé sur Sarthe se veut à la disposition des habitants. Son action, outre la gestion de la Maison de retraite, consiste à prêter assistance, dans la mesure de ses moyens, à la population locale.

N'hésitez pas à le contacter si vous en avez besoin ou si vous connaissez des proches qui pourraient être concernés ou qui se trouvent dans des situations délicates.

Le colis est offert par le CCAS aux anciens de 70 ans et plus qui le préfèrent au repas organisé au mois d'octobre. Cette année le colis est composé de : chocolats, gâteaux secs, d'une terrine et d'une bouteille de vin cuit.

Le colis de la Maison de retraite quant à lui comportera : le calendrier de la Poste, des chocolats et un rond de serviette réalisé par un tourneur sur bois au nom de Parcé et du Séquoia.



COMMUNICATION

La communication évolue avec un accès à facebook



Etat Civil (arrêté le 04.12.2014)

Ils nous ont quittés

ACTE DE DÉCÈS 2014

BOISSÉ Pascal, VÂLET Paulette,
FROGER Julienne, BESNARD Simone,
ETIEMBRE Paulette, CHAMPION Francis,
BAZEAU Daniel, HUBERT Hélène,
MONTAGNE Marie, BRETONNIÈRE
Micheline, GUITTON Alexandre, LOISEAU
Nathalie, PENCHER Alexis, CROSNIER
Victor, BOUGARD André, COULPIED
Jacques, DUBOIS Germaine, MOULIN
Andrée, BOUVET Régis

ACTES DE NAISSANCE 2014

DELHOMMEAU Théo, LEMAITRE Nolan,
SIMON Lyam, NOUR Zakaria,
JUGÉ Lola, DALET Mina, GILLET Andrée,
CLAISSE Maxence,
BAILLIF-BEUCHER Nathan, JÉHANNE
Kylia, DABOUIS Augustin,
HAUTREUX Giovanni, BRETON Lola,
PASCUITO Léa, BARSACQ Louise,
HAMARD Tylio, LEAUMEAU-FRESNAY Zoé

ILS SE SONT DIT OUI

DUPLAN Sébastien - OGER Kelly
LEDOUX Hugues - BIZIEUX Anne
ANIS David - BESNIER Emilie
PICARD Christophe - ROUILLARD Sophie
BOURDIN Laurent - CHAUVEAU Prescilla
BAYARAM Jérôme - FILLON Noémie
BERTRON Emmanuel - MARION Angéline
PICARD Christophe - ROUILLARD Sophie
BOURDIN Laurent - CHAUVEAU Prescilla
BAYARAM Jérôme - FILLON Noémie
BERTRON Emmanuel - MARION Angéline



La page facebook

Pour toucher le plus grand nombre et vous informer plus rapidement, la commune a créé une page facebook. Cette page vous redirigera aisément sur le site de la commune. Nous ne gérons pas les commentaires : ils seront bloqués.

L'aire d'autoroute

L'aire de l'autoroute de Parcé accueille une photo de notre petite cité de caractère, afin de motiver les touristes à se rendre dans notre bourg.



Le logo de Parcé

Nous sommes en relation avec l'entreprise «La création» pour la rénovation du logo représentatif de Parcé sur Sarthe : logo qui devra prendre en compte la dimension patrimoniale ainsi que le dynamisme de notre cité.



VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

La fête médiévale

Grâce à l'ambiance médiévale, les rues de notre cité, décor adéquat, étaient bondées de personnages costumés.

Le repas pris sur le terrain de l'allée de la Garenne a été animé par des cracheurs de feu, des jongleurs. Les enfants ont pu s'essayer au tir à l'arc et admirer les tournois à cheval. Les amateurs de danse ont découvert les danses du moyen âge. Et tous ont admiré le vol des rapaces.

Ce fut un évènement festif et un moment exceptionnel dans la vie des parcéens.

Nous remercions le comité des fêtes ainsi que tous les bénévoles qui ont permis aux Parcéens de vivre en un autre temps.



Photos Gérard Gageonnet



La Houlala compagnie



Elle fut belle la fin de l'été à Parcé. Après la fête médiévale en août, la Houlala s'est installée sur notre commune. Elle a monté son chapiteau éveillant la curiosité des passants. Durant deux week end, les spectateurs ont pu assister à de formidables spectacles : des clowns, deux groupes de musique et évidemment la présentation du nouveau spectacle de la Houlala, «Sans dessus dessous».



Les sentiers de randonnées
Le dossier sentier découverte va être finalisé en 2015. Il sera composé de 8 panneaux pédagogiques intéressant le plus grand nombre : le moulin, la station d'épuration, l'histoire de la Sarthe.



«yarn bombing» ? kesako ?

De l'anglais yarn : fil à tricoter ou à tisser, le « tricot graffiti » c'est tout simplement le fait de recouvrir des objets de la rue (lampadaires, arbres, statues, bancs, ponts...) avec du tricot. C'est un art urbain long à créer, mais qui a l'avantage de pouvoir être enlevé facilement. Nous vous proposons d'occuper les longues soirées d'hiver à tricoter afin de nous offrir au printemps une belle expo dans les rues de Parcé sur Sarthe. Les résidents de la Maison de retraite ont déjà commencé et ils nous proposeront des pompons que nous suspendrons dans les arbres. Détricoter vos vieux lainages, et offrons nous une belle expo toute en couleur dans les rues de notre cité de caractère.

Le déménagement de Crescendo

Pour des raisons de sécurité, Crescendo répètera désormais à la salle polyvalente. Les instruments seront entreposés dans le vestiaire qui sera aménagé pour cela. Les répétitions se dérouleront les vendredis soirs sauf évènement exceptionnel.

PETITES CITÉ DE CARACTÈRE

Vous souhaitez entreprendre, sur votre habitation du centre bourg, des travaux extérieurs visibles de l'espace public

Dans le périmètre du centre bourg, classé en 2007 comme une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, sachez-vous que vous avez des droits mais aussi des obligations à respecter, si vous souhaitez entreprendre des travaux extérieurs visibles de l'espace public.

- l'obligation absolue de déclarer ces travaux en mairie auprès de Jérôme, qu'ils concernent petites ou grosses modifications, créations ou restaurations de vos façades, vos ouvertures, vos menuiseries, vos toitures et peintures car elles sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- Ne commencer les travaux qu'après la délivrance des autorisations administratives

- Respecter certaines règles et recommandations : les couleurs, les enduits, les volets, les matériaux, les toitures.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour prendre conseil plutôt que de vous retrouver dans une situation délicate après avoir entamé des travaux non conformes !

PARCE DECOUVERTE ET PATRIMOINE

Grâce à diverses manifestations, l'Association a pour objectifs de faire connaître et apprécier le patrimoine artistique, historique et architectural de Parcé.

Elle participe à la défense de ce patrimoine et de l'environnement.

Nous proposons des visites guidées du village pendant l'été et nous organisons des expositions ayant pour thème le patrimoine architectural ou culturel de notre petite cité de caractère.

Voici un petit récapitulatif de l'année 2014 :

- le Marché aux fleurs le 4 mai.
- les Journées du patrimoine de pays et des moulins les 14 et 15 juin avec un concours photos.
- Exposition de Thierry d'Erceville, peintre animalier.
- Exposition de l'Association P.A.R.C.E qui nous a proposé une rétrospective de leurs différentes manifestations.
- Exposition de Parcé au Moyen-Age en lien avec la fête médiévale des 16 et 17 août.
- Exposition des artistes de Parcé aux talents divers : peinture, dessin, poterie, photos, collages...

Car vous pouvez être contraints par voie de justice de défaire l'ouvrage entrepris.

Mais vous trouvez que les matériaux ou les entreprises contactées pour obtenir la qualité demandée coûtent trop cher. C'est souvent vrai mais N'OUBLIEZ PAS VOS DROITS !

Dans le cadre de notre Petite Cité de Caractère, vous êtes sûrement ELIGIBLE A DES SUBVENTIONS venant du Conseil général et complétées par la municipalité. Elles vont vous permettre de baisser le coût de vos travaux. Pour cela vous devez vous rendre à la mairie et demander à prendre RDV avec l'architecte conseil des PCC qui y assure une permanence une fois par mois.

Son aide administrative (déclaration et permis de travaux, montage et suivi de dossiers de subventions) et son aide technique et architecturale sont TOTALEMENT GRATUITES.

L'Association compte actuellement une cinquantaine de membres bienfaiteurs. Vous pouvez, dès à présent, noter la date de notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 17 janvier à 15h aux Anciennes Ecuries.

Coordonnées de l'association :

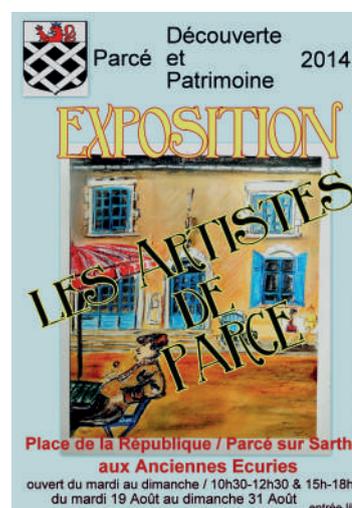
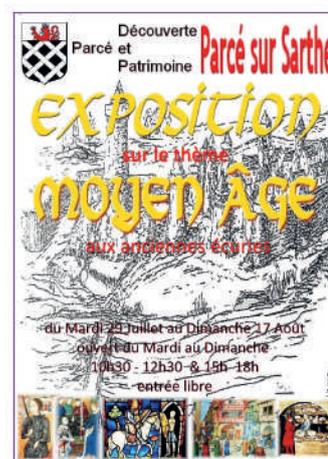
Association Parcé Découverte et Patrimoine
9, rue Charles de Gaulle,
72300 Parcé-sur-Sarthe
Présidente : Elisabeth Niveau
Tél : 02-43-95-85-03



LE FIT PING

Une nouveauté au TTP!

Une nouvelle activité au sein du TTP depuis le début de la saison, chaque lundi de 19h15 à 20h30 : une séance alliant le fitness et la pratique du tennis de table est proposée à un public pour l'instant exclusivement féminin. Elles sont une douzaine à participer. Chaque séance est rythmée par des ateliers d'activités physiques (coordination, renforcement musculaire, cardio...) et la pratique du «Ping» à la table. C'est Patrick Mahuet, secrétaire du club, qui est à l'initiative de cette nouvelle façon d'aborder le tennis de table. C'est une activité de loisir où chacun évolue à son rythme et dans un climat très convivial. La mise en place du fit ping est soutenue par le comité départemental de tennis de table. Un rassemblement départemental aura lieu à Parcé en 2015 et notre «coach» a le projet de suivre une formation organisée par la fédération française de tennis de table. La porte reste ouverte à toute personne intéressée et Messieurs, vous êtes aussi les bienvenus.



P.A.R.C.E.

Depuis le 24 septembre, l'association P.A.R.C.E a mis en place un atelier théâtre pour les enfants de CM1, CM2 animé par les comédiens de la troupe des Vilains de Parcé : Claudie Foussier, Annie Chevallier, Alain Renou et Gérard Breton.

Au programme, exercices d'initiation au théâtre : la voix, la diction, l'expression corporelle, l'utilisation de l'espace scénique et mise en place de petits sketches ou saynettes.

Les séances ont lieu les mercredis scolaires aux anciennes Ecuries de Parcé de 17h30 à 19h. Le prix de l'inscription est de 5 euros pour l'année, correspondant au montant d'une adhésion à l'association P.A.R.C.E.

Les séances se déroulent dans un esprit ludique. Les enfants vous ont montré un aperçu de leur talent le 13 décembre lors de la veillée au village.



LES POMPIERS

Moi Sapeur Pompier ? Pourquoi pas ?

Savez-vous que votre commune est composée de 19 Sapeurs-Pompiers Volontaires, qui assurent 24h/24 et 7j/7, les opérations de secours pour la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement ?

Ces hommes et femmes, citoyens ordinaires, qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme émise par le centre de secours dont ils dépendent.

Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer tous

les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours : secours à personnes, accidents de la circulation, incendie, opérations diverses (inondation, destruction d'hyménoptères...)

Alors, vous habitez Parcé, vous avez entre 16 et 50 ans, une bonne condition d'aptitude physique et médicale et bien sûr du temps à donner aux interventions et à votre formation alors vous pouvez nous rejoindre.



Pour tous renseignements
contacter
Frederic POIRRIER
Chef de Centre au 02 43 95 65 08

L'AGENDA



<p>10 jan</p> <p>VOEUX DU MAIRE</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>24-25 jan</p> <p>LOTO ECOLE PUBLIQUE (24) Salle Polyvalente Parcé AG LA TANCHE Parcéeenne (25) Salle polyvalente Avoise</p>	<p>24-25 jan</p> <p>LOTO Ecole Publique (24) Salle polyvalente Parcé AG la Tanche Parcéeenne (25) Salle polyvalente Avoise</p>	<p>27 jan et 3 fév</p> <p>Audition ouverte école de musique</p> <p>Anciennes Ecuries</p>
<p>14 fév</p> <p>KARAOKE Danse CJR</p> <p>Salle polyvalente</p>	<p>21 fév</p> <p>SOIREE RUGBY Salle Polyvalente</p> <p>AG UNC</p> <p>Anciennes Ecuries</p>	<p>24 fév</p> <p>BAL Famille Rurale</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>28 fév</p> <p>PRINTemps des POETES les deux écoles et P.A.R.C.E</p> <p>Salle Polyvalente</p>
<p>1er et 4 mars</p> <p>LOTO Maison de retraite (01.03) CREPES Famille rurale (04.03)</p> <p>Salle polyvalente</p>	<p>07 mars</p> <p>REPAS DANSANT Pompiers Ouverture de la truite les Frayères</p> <p>Salle polyvalente</p>	<p>20 mars</p> <p>CARNAVAL des Ecoles Comité des fêtes</p> <p>Salle Polyvalente Stade</p>	<p>21 et 22 mars</p> <p>REPAS DANSANT UNC (21) Concours PETANQUE doublette</p> <p>Salle polyvalente</p>
<p>26 mars</p> <p>BAL Famille rurale</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>04 avr</p> <p>LOTO Amis des Orgues de Parcé</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>06 avr</p> <p>COURSE AUX OEUFS Comité des Fêtes</p> <p>Salle Polyvalente Stade</p>	<p>12 avr</p> <p>CONCOURS PETANQUE PP en doublettes</p> <p>Stade de Parcé</p>
<p>17 et 18 avr</p> <p>TOURNOI TTP</p> <p>le 17.04 en double le 18.04 jeunes 9h30 et adultes Salle Polyvalente</p>	<p>22 avr</p> <p>REPAS Famille Rurale</p> <p>Salle polyvalente</p>	<p>01 mai</p> <p>CONCOURS PETANQUE PP en triplete</p> <p>Stade de Parcé</p>	<p>8-9 mai</p> <p>COMMEMORATION MARCHE AUX FLEURS PDP</p>
<p>26 et 29 mai</p> <p>BAL Famille rurale (26) CONCERTINO les élèves de l'école de musique(29) Salle Polyvalente</p>	<p>05 juin</p> <p>CONCOURS NOCTURNE PETANQUE PP en doublette Stade</p>	<p>07 juin</p> <p>OUVERTURE DE LA PECHE plan d'eau les frayères</p>	<p>19-20 juin</p> <p>KERMESSE Ecole Publique (19) REPAS PETANQUE (20) REPAS Champêtre UNC KERMESSE EcolePrivée</p>

clin d'oeil

